

Nos tarifs sont exprimés en TTC (Tva 20 % incluse) pour les biens à usage d'habitation et en HT (Tva 20 % en sus) pour les biens à usage commercial ou professionnel.

BIENS D'HABITATION

Vente

Prix de vente

< 30 000€.....	1 500€
De 30 001 € à 100.000 €.....	5 %
De 100 001 € à 300.000 €.....	4 %
De 300 001 € à 500.000 €.....	3 %
Au-delà de 500.001 €.....	2.5 %

Les honoraires sont à la charge de chacune des parties (vendeur et acquéreur)

Location

Formule « Agence »

Charge locataire :

Constitution du dossier locataire, visites, rédaction du bail, état des lieux d'entrée.....13 € / m²

Charge propriétaire :

Constitution du dossier locataire, visites, rédaction du bail, état des lieux d'entrée.....13 € / m²

Commercialisation, négociation et entremise.....290 €

Formule « Direct propriétaire »

Locataire :

Budget loyer en €	Forfait Agence
Stationnements	100 €
De 1 à 400 €	200 €
De 401 € à 599 €	310 €
De 600 € à 749 €	350 €
De 750 € à 899 €	410 €
A partir de 900 €	450 €

Frais de dossier 49 € inclus (*offerts pour les stationnements*)

Propriétaire :

Convention standard	Gratuit
Prises de vues photographiques	25 €
Kit location (bail et ses annexes obligatoires, état des lieux etc...)	25 €

BIENS COMMERCIAUX OU PROFESSIONNEL

Vente

Murs, bureaux & entrepôts

Jusqu'à 30 000 €	4 575 €
De 30 001 € à 80 000 €	14 %
De 80 001 € à 180 000 €	12,5 %
De 180 001 € à 275 000 €	10 %
Au delà de 275 001 €	7 %

Fonds de commerces & cession droit au bail

Jusqu'à 50 000 €	4575 €
Au delà de 50 000 €	10 %

Les honoraires sont HT (Tva 20 % en sus) à la charge du vendeur

Location

30 % du loyer annuel	
Rédaction bail.....	600 €
Etat des lieux.....	6 € / m2

Les honoraires sont HT (Tva 20 % en sus) à la charge du locataire et/ou du bailleur en fonction du mandat

GESTION LOCATIVE

Bailleur	
Honoraire maximum de gestion courante, sur le loyer charges comprises	10 %
Assurance loyers impayés, sur le loyer charges comprises	2,30 %
Assurance loyers impayés avec option vacance locative, sur le loyer charges comprises	4,30 %
Compte rendu de gestion et service internet	6 € / trimestre
Gestion des assurances de la garantie des loyers impayés, sur les loyers et charges encaissés	0,6 %
Gestion de l'assurance PNO	14 € / an
Gestion interventions (diagnostic, détecteur fumée, chaudière, ramonage, état des lieux de sortie...)	15 €
Communication d'éléments d'aide à la déclaration annuelle des revenus fonciers	80 €
Vacation à l'heure par personne (sinistre, travaux, représentation AG, commissions administratives, tribunaux, relevé compteur d'eau etc...) :	80 € / heure ouvrable 120 € / heure non ouvrable
Suivi augmentation de loyer fin de bail, sans représentation en commission administrative	95 €
Ouverture dossier succession comprenant la transmission des documents au notaire.	80 €
Frais de reprise ou fin de gestion	100 € / lot
Frais de relance simple	6 €
Frais de relance AR	12 €
Frais de transmission à l'huissier	50 €
Frais de transmission à l'avocat	100 €
Etablissement de l'ERNT (état des risques naturels et technologiques)	10 €
Déclaration mensuelle de Tva pour les SCI	20 € / mois
Déclaration trimestrielle de Tva pour les SCI	40 € / trimestre
Déclaration annuelle de Tva pour les SCI	100 € / an
Honoraires sur travaux	
Gestion administrative et financière (sans suivi technique) : sur le montant hors taxes des travaux	3,5 % (5 € mini)
Gestion administrative et financière (avec suivi technique) : sur le montant hors taxes des travaux	7 %
Bailleur et locataire	

Location à usage d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	
Commercialisation, négociation et entremise à la charge exclusive du bailleur	290 €
Constitution dossier locataire, visites, rédaction du bail, état des lieux à la charge de chacune des parties	13 € / m ²
Etat des lieux de sortie, à la charge exclusive du bailleur	3 € / m ² (mini 150 €)
Inventaire mobilier état des lieux, à la charge exclusive du bailleur	75 €
Rédaction ou renouvellement d'un bail à la charge de chacune des parties	150 €
Avenant au bail à la charge de la partie qui en fait la demande	250 €
Location à usage exclus du champs d'application de la loi du 6 juillet 1989 (commercial, professionnel, garage, cave etc...)	
Constitution dossier, visites, négociation, à la charge de chacune des parties	15 % du loyer annuel
Etat des lieux à la charge de chacune des parties	3 € / m ²
Rédaction, renouvellement, avenant au bail à la charge de chacune des parties	200 €
Locataire	
Quittance délivrée sur place	Gratuit
Photocopie à la page	0,35 €
Constitution et remise de dossier Caisse d'Allocations familiales	95 €
Gestion chèques et prélèvement impayés	20 €
Convention prestation de services à la carte	
Consultation de compte	1,20 € / mois
Duplicata de quittance (maximum 12 par an)	3 € / document
Duplicata de contrat de location (maximum 2 par an)	17 € / document
Autres duplicata (maximum 2 par an) : état des lieux, diagnostics, régularisation de charges annuelles, attestations).	0,35 € / page
Conservation dossier pendant 5 ans (duplicata : bail, état des lieux, diagnostics, régularisations de charges annuelles, attestations)	5 €
Convention « Presta'services » forfaitaire, comprenant toutes les prestations de services à la carte	3,50 € / mois

